



Politique RSE

Acteur industriel responsable, EMAC s'est résolument engagé à préserver l'avenir des générations futures tout en conciliant ses performances socio-économiques et environnementales. EMAC a choisi de se développer par l'innovation et la qualité, dans le respect des personnes, de la Terre et des réglementations du moment. Fidèle à ses racines, à la terre et à la parole donnée, EMAC s'emploie à s'améliorer continuellement grâce à l'écoute permanente de ses clients, collaborateurs et parties prenantes dans un esprit de proximité et d'écoute bienveillante. Dans ce sens, EMAC s'engage dans des pratiques de management sociétal à travers ces 4 piliers :

L'Économique : améliorer la compétitivité et la satisfaction de nos clients

Veiller à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, en assurant la pérennité de son activité économique, en fournissant des biens et des services, d'excellente qualité, au meilleur coût, dans un délai rapide, en respectant les règles de déontologie et de bonne gouvernance,

- En augmentant notre offre par des **partenariats** et/ou acquisitions et/ou implantations de moyens ou produits complémentaires **au-delà de nos frontières** ou en France et ainsi **accompagner nos clients à l'international**
- En améliorant en permanence notre **compétitivité** afin d'accroître l'efficacité de nos processus sur la qualité, les coûts, délai et service associé, par une démarche qui tend vers **l'Excellence opérationnelle**,
- En proposant de **l'innovation** sur nos produits et nos services et être un expert leader reconnu,
- En **sensibilisant** l'ensemble du personnel aux exigences de nos clients,
- En assurant une **écoute active** des clients et parties prenantes et des marchés au plus près de l'information,
- En gérant son activité afin de créer, préserver et développer ses emplois et son capital humain à long terme.

Le Social : Préserver la Santé et la Sécurité des personnes et des biens

Veiller au respect de l'individu et de son entourage et à son épanouissement. Assurer le bon respect du code du travail et être attentif à ce que ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants soient en conformité avec les standards sociaux nationaux et internationaux (droits de l'Homme, non-travail des enfants,...)

- En adoptant une **attitude responsable** vis à vis de la santé et de la sécurité,
- En menant une politique de **préservation de la santé / sécurité** du personnel,
- En luttant contre toutes formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle de ses collaborateurs et en **développant la diversité** et la richesse humaine de l'entreprise,
- En promouvant le **mieux vivre au travail** par l'écoute, la cohésion et le dialogue social.

L'Environnemental : Préserver la Nature

Veiller à respecter et à protéger la Terre qui nous héberge

- En maîtrisant nos consommations d'eau et d'énergies et nos rejets,
- En triant et **valorisant nos déchets**,
- En menant une politique de prévention de la pollution et des risques industriels majeurs.

La Société civile & la Vie locale : Favoriser les traditions locales

Veiller à jouer un rôle citoyen en soutenant la société civile et en favorisant la cohésion sociale

- En réalisant ses activités dans le **respect de la culture des territoires** où elle est présente,
- En contribuant au **développement local** par des programmes d'actions de solidarité, de soutiens matériels,
- En **préservant, soutenant** et faisant vivre le **patrimoine culturel, linguistique, artistique et sportif local**.

A long terme, EMAC souhaite assurer son développement grâce à une croissance économique efficace, socialement équitable, écologiquement tolérable et respectueuse des droits fondamentaux des personnes. EMAC s'engage à donner les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de cette politique et à vérifier sa connaissance et sa mise en œuvre.

C'est ainsi que nous progresserons !